

Paris, le 24 mars 2025

## **Communiqué de presse**

### **Lancement de l'expérimentation relative aux ESCAP !**

L'expérimentation relative aux équipes de soins coordonnées avec le patient (ESCAP) débute dès ce jour, pour une durée de trois ans, sur l'ensemble du territoire national.

Le dispositif ESCAP a pour ambition d'améliorer la prise en charge des patients et la qualité des soins, d'éviter les ruptures de parcours de soins et de simplifier le parcours des patients. Il s'agit également, pour les professionnels de santé, d'améliorer la communication interprofessionnelle via l'utilisation d'outils simples et sécurisés.

Pour ne pas multiplier les outils de coordination, l'UNPS œuvre afin que chaque solution de coordination existante et connue par les professionnels de santé intègre la grille d'inclusion ESCAP. Le dispositif ESCAP sera donc déployé, au fil des mois, dans les applications de coordination déjà utilisées par les professionnels de santé.

Dans le cadre de l'expérimentation, la coordination sera enfin rémunérée !

Les ESCAP constituent une avancée prometteuse dans la coordination des soins. **L'UNPS appelle l'ensemble des acteurs du système de santé à s'emparer dès à présent de ce dispositif.**

#### ***Pour aller plus loin :***

- ***visionner la [vidéo explicative](#) sur les ESCAP***
- ***lire la [plaquette explicative](#) sur les ESCAP***

#### ***Contacts presse :***

- *Sébastien GUÉRARD, Président – 06 03 85 96 28*
- *Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94*

#### ***À propos de l'UNPS :***

*L'Union Nationale des Professionnels de Santé regroupe les 23 organisations syndicales représentatives des professionnels de santé libéraux et représente près de 500 000 professionnels de santé libéraux conventionnés.*